

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 47

Artikel: La légende du Chasseral
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sa tunique, le soldat doit employer ses heures de loisirs.

Conviction.

C'était jour de votation fédérale.

— Votes tu « oui » ou votes-tu « non » ? demandait-on au secrétaire municipal de R...
— Je crois que je suis décidé à voter « oui ».

— Comment, tu votes « oui » ! Mais, mon cher, réfléchis bien, la loi ne vaut rien pour nous.

— C'est vrai ?

— Mais, sans doute : faut voter « non ».

— Oh ! je veux bien, seulement, c'est embêtant, j'ai déjà mis le *v* pour *voui*.

L'auberge de l'Europe.

Sous le titre de *Flüts*, un écrivain de la Suisse allemande, M. Widmer, vient de publier un roman où il montre les dangers de l'« industrie des étrangers », cette marée montante qui tend à submerger notre caractère national, la simplicité de nos mœurs et jusqu'à la nature suisse elle-même. L'ouvrage est d'autant plus intéressant que son auteur est un ancien hôtelier, qu'il a vu de très près les métamorphoses regrettables que l'industrialisation de l'Alpe fait subir aux sites les plus beaux et aux populations les plus saines de la patrie.

Voici l'analyse que M. Virgile Rossel donne du livre de M. Widmer, dans le *National suisse*:

Nous sommes à Stägen (Wengen ?), dans l'Oberland bernois. Stägen est un village de paysans. On y a ses travers, ses vices et ses vertus. L'existence y est simple ; les mœurs y sont encore patriarcales. Mais voici que, de la plaine, montent le bruit et la fête des stations climatiques. Des excursionnistes commencent à visiter Stägen. Des Anglais qui partent pour la Jungfrau, des Allemands qui expriment modestement leur enthousiasme au pied des cimes, s'étonnent de ce que Stägen ne possède pas un seul hôtel, une seule pension. Leurs paroles ne tombent pas dans l'oreille de sourds. Au demeurant, les hommes de Stägen qui sont allés à Rothenbalm, la luxueuse ville d'étrangers située au bas de la vallée, se disent qu'on y gagne autrement d'argent et y vit autrement heureux que dans leurs pauvres chalets. L'un d'entre eux, Ulrich Aaregger, type de montagnard énergique et fûté, ne tarde pas à bâtir le premier hôtel-pension de Stägen. Quoiqu'il s'ingénie, par tous les moyens, à écarter les concurrents possibles, son exemple sera suivi. Adieu le temps jadis, où l'on avait peu de besoins et où l'on n'enviait personne ! Adieu la culture des maigres prés, et les chances ressources de l'alpage ! On veut remplir son escarcelle, comme ceux de Rothenbalm ; on veut, comme eux, faire suer de l'or à l'air tonique, aux vastes solitudes, aux horizons splendides. Et l'on entasse des meublons avec rage, et l'on se jalousie avec frénésie, et les cautionnements, et les hypothèques, et les faillites entrent à Stägen avec le dégoût de l'ancienne médiocrité, avec l'horreur du dur travail, avec le mépris de la morne simplicité qui avait suffi aux ancêtres. Quand le chemin de fer arrive, un jour, jusqu'au village, le « flux » a tout envahi. C'est à peine si quelques vieux Stägenois ou quelques bonnes âmes n'hésitent pas à se jeter dans le courant.

Les étrangers se plaisent à Stägen. Il n'y aura jamais assez d'hôtels pour les héberger tous. Des « Bellevue » et des « Jungfrau », des « Eiger » et des « Wildstrubel », sortent de terre comme de gros champignons blancs à chapeaux rouges. Mais si quelques fortunes s'édifient rapidement, les cœurs s'endurcissent, les consciences s'oblitèrent et, au fond, que de misères et que de servitudes ne cache pas le brillant décor des somptueux hôtels, des directeurs en habit noir et des portiers chamarrés ! Hans Eicher, le probe et vaillant ébéniste, qui incarne le montagnard d'autrefois, ne peut plus respirer dans ce milieu. Ce n'est plus l'alpe, ce n'est plus la Suisse ; c'est un caravansérail international, sur lequel la Jungfrau indignée secoue parfois le grondement de ses avalanches.

M. Virgile Rossel abonde dans les idées du romancier. N'exagérons pas, écrit-il. Développons tranquillement, honnêtement, à la mode helvétique, ce qu'on développe avec une

hâte fébrile, et avec un louche esprit d'exploitation ! Du confort, et le moins de luxe possible ; une avenante hospitalité et pas trop de mains tendues ! La forte et sévère leçon qui se dégage du volume de M. Widmer peut se résumer en deux lignes : Qu'on nous délivre enfin de ce rêve, ou plutôt de ce cauchemar, — la Suisse, toute la Suisse, auberge de l'Europe ! »

Arrêté municipal.

ARTIC 1. — Les cafetiers et cabaretiers qui donneront à boire le Dimanche sont prévenus qu'on leur dre sera Procès-Verbal pendant les offices surtout de la Messe qu'il est défendu d'y aller.

ARTIQUE 2. — Dimanche, à l'insu des vèpres, il sera procédé au plus offrant et dernier enchérisseur à l'adjudication des boues des rues du village en présence du syndic qu'on devra racler proprement assisté de deux membres de la municipalité, provenant des égouts du village.

ARTIC 3. — Les sus dits articles regardent les habitants des deux sesques qui devront être exécutés.

Le noble plaisir de la chasse.

L'autre jour, M. Loubet et le roi d'Espagne, son hôte, chassaient à Rambouillet.

A l'entrée du tiré des Plaisirs, les deux chefs d'Etat mettaient pied à terre, et sous la conduite habile du colonel Lamy, la chasse commençait.

De la neige, il y en avait à perte de vue, une neige épaisse, éblouissante et gaie, car la lumière était exquise. Sous cette magnifique fourrure, les bois de Rambouillet avaient pris un cachet à la fois grandiose et charmant. Et c'était vraiment un poignant spectacle que celui de ces malheureux oiseaux éparpillant au loin dans leur envol assourdissant, les flocons de neige blanche toute tachetée de leur sang.

Sur la lisière d'une route, à l'entrée d'un bois, les chasseurs se placent : au centre, à côté du président, le roi ; il a derrière lui un cadet espagnol qui lui passe le fusil qu'a rechargé un garde, car le roi tire avec trois fusils, et, comme il est très adroit tireur, sans cesse tombent autour de lui les bêtes qu'il abat. Tous les chasseurs sont en ligne, le silence se fait. Au loin, on entend les cris des rabatteurs, le bruit sourd de leur canne frappant les arbres... Un faisan passe à tire d'aile, deux, trois coups de fusil retentissent ; l'oiseau, d'un suprême coup d'aile, tente de fuir, pour aller, vingt mètres plus loin, ensanglanté le trou profond qu'en tombant il a fait dans la neige. A mesure que les gardes se rapprochent, les oiseaux arrivent plus nombreux, et lorsque, sur la lisière, apparaît le colonel Lamy, à la tête de ses gardes, c'est dans un véritable fouillis de pauvres bêtes affolées que s'éparpillent furieusement les plombs meurtriers des chasseurs.

Le clairon sonne : « Halte ! » Sur la neige on étend les bêtes massacrées, on les compte, on les reconnaît, et, tandis qu'on les jette pêle-mêle dans une charrette, les chasseurs, à la suite du roi, remontent en voiture pour aller plus loin, tuer, tuer toujours.

Après deux battues, les chasseurs arrivent à un « fermé aux lapins ». Dans un espace relativement restreint, entouré de grillages assez élevés, sont enfermés des lapins en nombre considérable. Les chasseurs se développent en une ligne ; derrière eux, les rabatteurs tapent les buissons, les branchages, si bien que c'est littéralement entre les jambes que vous partent, par bonds pressés, ces pauvres lapins, troublés dans leur retraite.

Là, c'est un véritable carnage ; tout ce qui

s'y trouve est tué. Finalement, transis, exténués, ahuris, les lapins refusent de sortir de dessous les branches ; coups de canne, coups de pied du rabatteur, rien n'y fait : leur échine reçoit les coups de canne, leur petit derrière les coups de pied, ils n'ont aucun amour-propre et ne bougent pas.

Ce sont là jeux de princes !

Au feu !

C'était au temps où le Conseil communal de Lausanne n'avait pas grosse besogne.

A la suite d'un incendie qui avait mis en émoi toute la ville, la femme d'un conseiller communal dit à celui-ci, qui rentrait au logis :

— Quel bonheur, te voilà de retour ! Où donc étais-tu au moment de l'alerte ?... J'en suis encore toute tremblante.

— Nous étions justement en séance ; nous ne pensions à rien... mais à rien du tout... et voilà que tout à coup on crie : Au feu !

Le bureau des chiens.

Un étranger entre chez un de nos receveurs de district, pour annoncer qu'il est propriétaire d'un chien et se mettre en règle au sujet de l'impôt.

— C'est bien ici le bureau des chiens ? demande-t-il.

— Oui, monsieur, donnez-vous la peine de vous asseoir. On va vous inscrire.

La légende du Chasseral.

Toutes nos montagnes, pour ainsi dire, ont leur légende. Celle-ci est d'origine bourguignonne. Le jour de Pâques, un capitaine chassait sur les pentes du Chasseral. Les aboiements de la meute couvraient le tintement des cloches de la petite église du Vallon. L'hermite du lieu croise, en se rendant à la messe, la bande bruyante du chasseur, et exhorte celui-ci à se joindre à lui plutôt que de profaner pareillement le Jour de la Résurrection. Le chasseur réplique par de véhémentes apostrophes, et finit par assommer notre pieux homme. La journée, le lendemain, les jours suivants se passent sans qu'on voie revenir personne. La mère du chasseur fit dire des prières, des semaines, des mois, des années durant. On ne revit plus le chasseur maudit.

En temps d'orage, et dans les menées du vent sur la montagne on entend encore aujourd'hui des appels... et comme un funèbre hallali !... Du moins, les vieux le racontent, par les longues soirées d'hiver, lorsque la famille se presse autour du foyer et qu'au dehors geint la bourrasque et hurle la tempête.

THÉÂTRE. — Mardi dernier, l'*Artésienne* ; jeudi dernier, l'*Artésienne* ; demain, dimanche, l'*Artésienne* et, pour terminer le spectacle, *Un Monsieur qui prend la mouche*, vaudeville en 1 acte ; lundi soir, l'*Artésienne*, avec le concours de l'Orchestre symphonique et de son directeur, et toujours devant des salles comblées. On se dispute les places. Et tout cela à cause de Daudet, de Bizet, de M. Darcourt et de ses excellents artistes.

Jeudi prochain, une nouveauté, *Vers l'amour*.

KURSAAL. — C'est donc, chaque semaine, spectacle tout nouveau. Du 24 au 29, *Talera* ? artiste travesti, numéro chorégraphique de premier ordre. *M. et Mme Verdhv-Rosika*, chansons au piano ; *Miss Elvira*, équilibriste au trapèze (début le 26, en matinée) ; le *Trio Dumonds*, virtuoses, imitateurs des « minstrels parisiens », ne se produira que deux jours seulement, les vendredi 24 et samedi 25. *Vitographe*, nouvelles vues, dernière semaine. *La Grammaire*, comédie en 1 acte de Labiche, jouée par MM. Villé, Garçon, Choisy, Borgeaud et Mme Dora.

On annonce pour le courant de janvier une revue locale qui aura pour titre « Lausanne-Brigue ».

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne - Imprimerie Guillaud-H. Ward.